

## **Procès-verbal de l'assemblée générale du lundi 2 mars 2020, à 18h30 à Pont-Chalais**

### Ordre du jour :

1. Contrôle des présences
2. Approbation du dernier procès-verbal
3. Rapport de gestion
  - du président
  - du chef de la commission technique
  - du chef junior
4. Présentation des comptes
5. Rapport des vérificateurs et approbation des comptes
6. Mot du représentant de la commune
7. Nomination du comité : admission, démission
8. Divers

### 1. **Contrôle des présences**

**Comité :** Nicolas Rey, Bernard Emporio, Nicolas Galliano, Pierre Labelle, Jérôme Delacombaz, Ariane Delacombaz

**Membres :** Schneller Michèle et Martin, Belic Ognjen, Fellay Maurice, Zufferey Romaine, Tavelli Majo, Berthod Gilbert, Antille Lies, Carron Josiane et Edmond, Kotarski Michèle, Zasso Chantal et Dominique, Delacombaz Daniel, Klotzbücher Rose-Marie, Schulte Ueli, Mathieu Ernst, Kuonen Oskar, Brantschen Paul, Dorsaz Edith, Berthod Madeleine, Monnet Marie-Claire, Berthod Rosette et

Marcel,

Bruttin Patrice, Dellberg Fischler Ursula, Viala Monique, Marzo Antoinette, Gaudin Isabelle, Berthod Julien, Eggs Michèle, Gross Jean-Hug, Delacombaz Jacquy, Delacombaz Jean-Yves, Mathieu Marie-Jo

### 2. **Approbation du dernier procès-verbal**

Le PV a été mis en ligne avant l'assemblée donc personne ne demande la lecture,

il est approuvé à l'unanimité.

### **3. Rapports de gestion**

#### **Rapport de gestion du président 2018/2019**

Je vous souhaite à tous la bienvenue. Un souhait de bienvenue particulier à M. Nicolas Melly, conseiller communal et ministre des sports, à M. Gilbert Berthod et Edmond Carron, Présidents d'honneur.

Au début de l'année 2020, vous avez reçu la convocation pour cette AG conformément à l'article 10 des statuts qui stipulent que l'AG est convoquée au moins 15 jours avant la date prévue. La convocation contient l'ordre du jour et aucune proposition de modification n'a été proposée.

Nous pouvons donc considérer que nous pouvons ouvrir officiellement cette AG et passer au point 1. Votre comité a pensé judicieux de convoquer l'AG un lundi soir à la place du vendredi ou du samedi qui sont des journées déjà passablement occupées par d'autres activités.

#### **1. Contrôle des présences**

Se sont excusés :

Zengafinen Conrad, Sauthier Marie-Jeanne et Roger, Etter Marylou, Fischler Bernie,

Antille Geneviève, Albasini Pierre-Alain et David

#### **Déroulement de la soirée :**

AG de 18h30 à 19h30 (à voir en fonction des questions)

19h30 à 20h apéritif. Aux environs de 20 h, repas. Au menu : Moules marinières + Café pour le prix de Fr. 25.-, boissons non comprises. Pour ceux qui n'apprécient pas les moules ils pourront se rabattre sur un beef burger pour le même prix de Fr 25.-boissons non comprises. Je précise que la soirée moules est

ouverte au public, membres ou non du TC Sierre. Un grand merci à Emina qui nous a fait un prix spécial pour cette soirée du club. Le personnel encaissera durant la soirée.

## **2. Approbation du dernier procès- verbal**

Le PV de la dernière assemblée générale a été mis en ligne par Jérôme sur notre site et si personne n'en réclame la lecture nous pourrions le considérer comme accepté.

Passons au point 3 de l'ordre du jour.

Les rapports de gestion du président, de la commission technique et de la commission juniors.

### **3.1 Rapport du Président**

#### **a) Etat des membres :**

223 membres, dont 6 couples, 12 membres 33 actifs, 108 juniors environ, 10 étudiants et apprentis, 60 membres AVS, On reviendra sur ces chiffres lors de la lecture des comptes ou dans les divers.

Démission : aucune

#### **b) Comité 2018/2019**

Il se compose de Ariane Delacombaz, secrétaire, Bernard Emporio, responsable technique des interclubs et des tournois, Nicolas Galliano, responsable des juniors, Pierre Labelle, professeur de tennis, responsable de l'animation des cours juniors. Jérôme Delacombaz, responsable du site et webmaster, et de moi-même qui tente d'équilibrer sans cesse les finances du club, de trouver des recettes, de recourir le moins possible à l'office des poursuites pour encaisser nos créances. Tout ceci dans le but de ne pas envisager d'augmenter les cotisations malgré les charges d'énergie qui augmentent vertigineusement et les subsides de la commune qui baissent d'année après année.

Je remercie donc tous les membres du comité pour leur énorme travail.

Selon l'art. 17 des statuts, le comité est élu pour 2 ans. Nous sommes donc dans la deuxième année, année d'élection du comité.

Le comité, je vous le rappelle, est bénévole et je vous assure que nous ne comptons pas nos heures de travail. Lors des tournois et des interclubs, les personnes extérieures et de passage nous félicitent souvent pour la qualité et la propreté des installations et du restaurant.

### c). **Faits marquants de cette année 2018/2019**

#### **Restaurant :**

Les tenanciers donnent entière satisfaction au comité et à vous-mêmes, je présume .

Il n'y a qu'à constater le nombre de repas servis à midi et soir. La qualité des repas et les prix pratiqués sont très abordables. Après des années difficiles avec les anciens tenanciers, nous apprécions au plus haut point cette situation. Le nouveau comité se penchera certainement sur un nouveau contrat de collaboration.

#### **Site internet**

Vous avez constaté que nous avons modernisé notre **site internet**. Il semble donner entière satisfaction. En cas de problèmes vous pouvez toujours contacter un membre du comité. La gestion des cours juniors devenait un casse-tête avec l'ancien système. Ce nouveau site est celui adopté par de nombreux clubs. Je remercie Jérôme Delacombaz pour son dévouement et son investissement totalement gratuit, Il nous permet ainsi de réaliser des économies bienvenues.

#### **Energie : électricité, gaz, eau**

Concernant les dépenses d'énergie, nous devons vous annoncer une situation contrastée. L'installation de nouveaux éclairages LED dans les halles de tennis aurait dû diminuer la consommation d'électricité de 2/3 Mais **Sierre Energie** nous a annoncé une hausse des tarifs pour 2019. Nous constatons alors que la dépense d'électricité est hélas restée la même cette année. Concernant la consommation de gaz, l'entreprise **Sogaval**, Société du gaz du Valais SA, nous a également annoncé en milieu d'année que le prix du gaz augmentera de plus de 12%.

Notons que les **subsidés alloués par la commune** de Sierre concernant les subsidés bâtiments restent les mêmes pour 2018 à savoir à Fr. 18'000.- alors qu'ils étaient de Fr. 27'000.- en 2016 et de 32'000.- en 2015.

Je précise que les services de la commune se sont montrés inflexibles quant à la nouvelle répartition des subsidés, budget oblige !

Nous avons dû changer une pompe défectueuse et qui nous a coûté plus de fr.15'000.- dépenses non prévues mais obligatoires. Il est donc impossible de budgétiser des dépenses d'entretien pour 2020-2021.

#### **Relation financière avec la Commune de Sierre**

Je vous rappelle que nous avons une dette envers la commune de Sierre de Fr. 540'000.- Selon une convention passée avec cette dernière le 5 avril 2002, et signée par le club et la commune, il était prévu que, je cite l'extrait de la convention art.2,

« La période durant laquelle la commune renonçait à encaisser l'intérêt (15 ans) s'est achevée le 5.4.2017. » La commune nous ayant contacté termine sa lettre par

«Nous vous remercions pour l'important travail d'assainissement financier que vous avez réalisé à ce jour. »

Je vous signale que le club a remboursé en totalité les dettes contractées auprès de l'UBS et de la BCV, ces dettes étaient garanties par la commune de Sierre. La commune n'étant plus caution bancaire, nous lui avons demandé et obtenu, après deux séances, de renoncer au paiement des intérêts futurs et, en contrepartie, nous lui rembourserions Fr. 15'000.- par année. Un avenant a été signé en date du 8 octobre 2018. Cette convention à l'avantage de nous faire économiser plus de Fr 10'000.- d'intérêts par an. La dette va donc baisser progressivement ce qui est intéressant pour le club. Actuellement notre dette se monte à Fr. 510'000.- après 2 ans de remboursement.

### **Bâches publicitaires**

Je vous informe que des surfaces publicitaires nous ont rapporté cette année Fr 25'800.- soit plus de deux fois la location du restaurant.

Cette année, 3 entreprises ont dénoncé ou pas payé les bâches, il s'agit de l'entreprise Martin Bagnoud, l'entreprise Agrol et l'entreprise Gérard Emery Venthône . Par contre, une nouvelle entreprise a signé un contrat. Il s'agit de : l'hôtel Ibis à Sierre.

### **Surface intérieure (tapis)**

Vous avez certainement remarqué les surfaces très usées derrière les lignes de services. Nous avons confié les réparations à une entreprise de Saxon à qui nous avons fourni le matériel de réparation. Les patches de remplacement proviennent de l'entreprise Nicolas Devanthéry qui dispose d'une presse de 50 tonnes. Les tapis neufs après traitements ont diminué de 50 % de hauteur. Ce travail nous a coûté quelques bouteilles de vin. C'est tout.

### **Réfection des douches**

Les douches hommes ne coulent plus, des réparations ont été effectuées

## **Projets d'éclairages LED pour l'extérieur**

Votre comité envisage de changer les projecteurs allogènes, gros consommateur d'énergie. Nous attendons des offres d'entreprises spécialisées dans ce domaine. Nous avons déjà une offre d'EOLED.

## **10 ans de présidence, ça use...**

Voici 10 ans déjà que Notre Président d'honneur Gilbert Berthod me confiait les clés et la responsabilité du club. Challenge intéressant mais pas de tout repos. La gérance du restaurant et la recherche de nouveaux tenanciers a fait passer à votre comité des nuits agitées. J'ai même poussé le bouchon, et vous le savez, jusqu'à faire la patente d'hôteliers et restaurateurs pour empêcher la fermeture de notre établissement... sans succès.

Je me dois de vous avouer que votre comité a quand même ramené, durant ces 10 années, plus de Fr. 300'000.- à la caisse du club, soit fr.25'000.- par année grâce aux locations des bâches ;fr. 35'000 de subventions d'une organisation fédérale ; fr. 10'000.- de l'Etat du Valais ; fr. 4000 pour la location annuelle de la toiture. Ajoutons à cela fr. 20'000.- pour la location des halles. (réception du président du grand conseil Edmond Perruchoud)

Je passe le flambeau avec l'esprit serein, heureux d'avoir pu rendre au tennis club Sierre tout ce qu'il m'a apporté sur le plan sportif et amical. Pour mémoire, je vous signale que j'ai été le fondateur et le capitaine des premiers interclubs au temps où les courts du TC Sierre se trouvaient au Bois de Bellevue, au sud des caves Provins.

Mon rapport de président du club terminé, je vous remercie de m'avoir écouté et suis prêt à répondre à vos questions. Soit immédiatement ou dans les divers si vous le désirez.

On peut passer au point suivant qui est la présentation du rapport du chef de la commission technique (Bernard)

### 3.2 Rapport de gestion du chef de la commission technique

#### Activités du TC Sierre 2019

Championnats VS R6/R7	24-27.01	Bernard
“ JS + Sen.	04-10.03	Bernard
Ass. + Souper annuel		Nicolas R.
Journée des Présidents	02-03.05	Bernard
IC 1er tour	04-05.05	
2e tour	11-12.05	
3e tour	25-26.05	
4e tour	01-02.06	Bernard
IC juniors	mai-juin	Nicolas G.
Champ. VS juniors	26.08-01.09	Bernard
Tournoi Visilab sierre	02-14.09	Bernard
Sen. Doubles Amicales 50+	20.09	Bernard
Tournoi Interne		Bernard

#### Activités du TC Sierre 2020

Championnats VS R6/R7	23.01-02.02	Bernard
Ass. + Souper annuel		Nicolas R.
Champ. Vs JS + Sen	23.02-01.03	Bernard
Journée des Présidents	14.03.	Bernard
IC 1er tour	02-03.05	
2e tour	09-10.05	
3e tour	16-17.05	
4e tour	06-07.06	Bernard
IC Juniors	mai-juin	Nicolas G.
Champ. VS juniors	29.08-06.09	Bernard
Tournoi Visilab Sierre	07.09-20.09	Bernard
Double Sen. Amicales 50+	18.09.	Bernard
Tournoi interne ???		Bernard

### **3.3 Rapport de gestion du chef junior**

#### **1. Mouvement junior en chiffres :**

- Juniors la semaine : 100
- Nombre de cours : 24
- Nombre d'entraîneurs : 8
- Equipes d'interclubs : 12
- Juniors compétition : 5

#### **2. Organigramme**

- Pierre Labelle : Entraîneur responsable / chef de centre / Compétition / Administration
- Baptiste Neurohr : Responsable Kid's Tennis / Mise en place des cours / Gestion des licences / Cours collectifs
- Robert Thommen : Cours collectifs / Cours privés
- Thierry Constantin : Responsable cantonal Kid's Tennis / Lien entre Valais-Tennis et les clubs
- Paul Fellay : aide-entraîneur/Formation JS 1
- Yannick Mathys : Aide-entraîneur / Formation JS 1
- Thomas Mathys : Aide-entraîneur
- Léo Galliano : Assistant Kid's Tennis / Aide-entraîneur / Sparring

#### **3. Secteur compétition :**

- Le mouvement junior soutient les jeunes compétiteurs
- Galliano Léo (2004) R2 – 26<sup>ème</sup> Suisse- Ecole de commerce Martigny
- Belic Ognjen (2006) R5 – 61<sup>ème</sup> Suisse – CO Grône
- Delaloye Inès (2007) R4 – 17<sup>ème</sup> Suisse – CO Grône
- Hamdan Eliès (2008) R5 – 54<sup>ème</sup> Suisse – CO Grône
- Darioli Lucas (2008) R6 – 90<sup>ème</sup> Suisse – CO Grône
- Championnats valaisans
  - i. Léo Champion Valaisan U16
  - ii. Inès Championne Valaisanne U14
  - iii. Ognjen et Eliès en ½
  - iv. Lucas en ¼

#### **4. Kid's Tennis**

- Responsable cantonal : Thierry Constantin
- Planification du circuit valaisan
- Tournois à Sierre
- Réunir les jeunes des clubs de la région
- Cours mercredi et samedi matin

#### **5. Ecoles cours de tennis**

- Plusieurs plages-horaires avec des jeunes des écoles sierroises (flyer dans les écoles)  
Plusieurs participent ensuite aux cours régulièrement
- Mercredi après-midi (16-17h)

#### **Divers :**

- Important de soigner et d'aider les jeunes du club qui jouent depuis toujours au TC Sierre et de ne pas avantager les autres qui profitent de nos installations et qui suivent un entraîneur et qui partiront dès que ce dernier ira voir ailleurs !
- Le mouvement junior participe à la formation des entraîneurs en payant la moitié de la finance d'inscription.
- Un cadeau est remis à Pierre pour le remercier de tout le travail qu'il accomplit avec nos jeunes.
- Léo a reçu le mérite sportif avec Mathieu Bornet et Laurent Teisseire pour leur accession en LNC aux interclubs. L'année prochaine ils seront épaulés de trois joueurs N dont Albano Olivetti 240<sup>ème</sup> ATP et qui a servi à 258 km/h ainsi que de Jonas Pitorre entraîneur des cadres valaisans actuellement N3.

#### 4. Présentation des comptes

Nicolas présente les comptes du TC Sierre, exercice 2018-2019, aux membres présents. Il commente chaque rubrique. (cf comptes de l'exercice)

#### 5. Rapport des vérificateurs et approbation des comptes

Ariane Delacombaz lit le rapport des vérificateurs des comptes, Pierre-Alain et David Albasini étant excusés à la séance.

Le total du bilan au 31 octobre 2019 se chiffre à **CHF 1'187'014.-** et le compte d'exploitation de l'exercice fait ressortir un bénéfice avant amortissements et charges comptables de **CHF 58'187.-** alors que le résultat Net après charges et revenus fait apparaître un bénéfice de **CHF 5'607.-**. Les vérificateurs remercient Nicolas pour l'excellente tenue des comptes, félicitent la fiduciaire FIDAG et demandent à l'assemblée de les accepter tels que présentés.

Ceux-ci sont acceptés à l'unanimité.

#### 6. Mot du représentant de la Commune

M. Nicolas Melly nous annonce une bonne nouvelle : la liaison des bus sierrois jusqu'à Ecossia devrait être opérationnelle à fin juin 2020

#### 7. Nomination du comité

Après 10 ans de présidence au sein du TC Sierre, Nicolas Rey donne sa démission. Nicolas Galliano se propose de reprendre aussi le poste de président.

Pierre-Alain ( vérificateur des comptes ) demande aussi à être remplacé.

Nicolas Rey se propose de reprendre sa place.

Nicolas Rey est nommé président d'honneur! Il reçoit un cadeau de la part du comité. L'assemblée générale approuve ces nouvelles nominations.

## Présentation du nouveau comité :

- Président : Nicolas Galliano
- Chef juniors : Nicolas Galliano
- Vice-Président : Bernard Emporio
- Chef technique + compétition : Bernard Emporio
- Professeur responsable : Pierre Labelle
- Webmaster : Jérôme Delacombaz
- Secrétaire : Ariane Delacombaz

## 8. Divers

Gilbert Berthod relate le temps passé depuis sa démission. Il nous informe que le Judo Club est aussi propriétaire - comme le TC Sierre - de son local. Il relève le travail bien fait de Nicolas Rey.

Il nous rappelle que le centre de Pont-Chalais a été construit en 1983 et qu'en 2023 il fêtera ses 40 ans d'existence. Il faudra marquer le passage !

Le président clôt l'assemblée vers 19h40

Sierre, le 9 mars 2020

La secrétaire :

Ariane Delacombaz



# TENNIS CLUB

SIERRE



# TENNIS CLUB

SIERRE